

# **ASTI**

## **Réunion technique du 14 décembre 2021**

Présents : Armelle, Elisabeth, Jean-Luc, Loïc, Marie-France, Marie-Hélène, Marie-Odile, Monique, Pierre, Sophie, Yolande.

Excusés : Anne, Bernadette T., Claire, Dominique K., Georgina, Jean-Jacques, Marie-Claude, Patrick, Véronique, Tamari, Zina.

### ***Point Framadate***

Il est nécessaire de prévoir 3 personnes pour la permanence courrier le mardi matin. Il n'y a pas eu de courrier depuis le vendredi. On constate un afflux de demandes le mardi matin.

### ***Domiciliations***

1) Mise en place en janvier du logiciel DOMIFA.

Loïc, qui sera à l'Asti à mi-temps à partir de janvier, va accompagner la mise en pratique de ce nouveau logiciel. Il a fait des recherches / question sur la sécurisation de DOMIFA, la confidentialité. Il en a conclu qu'il y avait des garanties de sécurité.

Année 2022 : on utilisera DOMIFA uniquement pour les domiciliations, les nouvelles et le renouvellement.

Un nouvel ordinateur va être acheté à cet usage.

L'année suivante, on pourra tester les autres possibilités du logiciel, comme l'enregistrement du courrier. Cela permettrait que les personnes ayant un courrier reçoivent automatiquement un mail ou un sms pour les en avertir.

L'ARCAL commence à utiliser DOMIFA.

~~On reparle des~~ Demandes de la police :

On répond à la police si elle nous demande si une personne est domiciliée à l'Asti.

Pour le reste, comme venir chercher des listes, documents, Elise a confirmé que la police ne peut faire une telle intervention que dans le cadre d'une commission rogatoire.

2) Echanges autour de problèmes rencontrés au cours de domiciliations

. Même s'il y a une erreur manifeste (exemple récent : permutation du prénom et du nom de famille) sur la pièce d'identité des personnes (passeport, .. ), il est important de remplir l'attestation de domiciliation de façon identique à la pièce d'identité. On doit s'appuyer sur ce document valide tant que les personnes n'en ont pas un nouveau rectifiant leur identité.

. Pour les domiciliations en particulier- et c'est valable pour tous les documents qu'on remplit - écrire en BLEU et écrire son NOM de façon LISIBLE avant la signature.

Dans le cadre de la mise en place de DOMIFA et de la subvention de la DDETS, il y aura des actions de formation sur divers sujets dont la domiciliation.

### ***Inscription aux cours de français***

Marie-Odile nous fait part des décisions prises par les profs face aux nouvelles demandes d'inscription.

Les profs de français ont décidé de ne pas refaire de nouvelle séance d'inscription.

La dernière a été difficile, une personne a vivement réagi au manque de place et ne voulait pas accepter l'impossibilité du moment à être inscrit.

Pas d'augmentation de jauge dans les cours en raison du contexte sanitaire. Elle reste à 12 personnes.

Les profs remplaceront au cas par cas les personnes ne venant plus au cours. Pour cela, lors d'une demande de cours, les bénévoles de l'accueil doivent relever les coordonnées des demandeurs.

Dans le casier « Marie- Odile/ cours de français » il y a un imprimé à remplir : nom, prénom, numéros de téléphone, et préciser si la personne parle un peu ou pas du tout français. On dit à la personne qu'elle sera contactée quand il y aura des places. Après avoir rempli l'imprimé, penser à le remettre dans le casier de Marie-Odile. Une prof passera chaque jeudi récupérer la liste et gérer la liste d'attente.

On peut aussi donner les coordonnées des autres assos proposant des cours et parler du mardi matin à Sauvages sur un plateau (refaire des tracts).

On va mettre sur la porte une affiche pour que les personnes demandant des cours s'adressent à l'accueil pour avoir ces renseignements.

### ***Accès à l'aide alimentaire***

- 1) Dans le classeur souple bleu (ou lutin) dédié à l'aide alimentaire, il y a un modèle de lettre à donner aux personnes qui vont aller, pour la première fois, demander à un travailleur social une aide financière – allocation mensuelle- versée pour leurs enfants dans le cadre de la protection de l'enfance. Les personnes sans papiers peuvent y prétendre. Attention à bien l'adresser à l'USDA de son secteur (ce n'est pas le lieu de domiciliation qui fait référence, mais celui où la personne est hébergée). Au dos du modèle de lettre, il y a une carte avec la répartition des 3 USDAS de l'agglomération selon le quartier d'habitation.
- 2) Plusieurs associations caritatives nous ont alertés sur des photocopies de nos imprimés d'aide alimentaire qui circulent. La plupart du temps, les associations donnent un colis de dépannage et renvoient ensuite les personnes vers notre permanence du lundi après-midi.

Rappel : écrire uniquement en BLEU.

- 3) Le Secours Catholique nous a appelés pour nous informer qu'il n'arrivait plus à répondre aux nombreuses demandes. Si possible, diriger les personnes vers d'autres associations.
- 4) Sur la couverture du lutin bleu, il y a les dates d'ouverture des associations d'aide alimentaire pendant les vacances de Noël : pas de changement pour les Restos du Cœur et le Secours Populaire. Quelques jours de fermeture pour le Secours Catholique et la Croix-Rouge.

### ***Points divers***

. A l'accueil, il y a des cartons de jus de pomme. Donner une bouteille aux bénévoles étrangers ayant participé au ramassage des pommes.

. Le GISTI lance un appel à l'aide financière. Du fait de la Covid, il y a moins de possibilités de formations, donc moins de rentrée d'argent. L'Asti envoie déjà régulièrement de l'argent au GISTI. Aujourd'hui, c'est un appel individuel à soutenir le GISTI, dont le travail nous est précieux.

. Tri dans les poubelles du bureau accueil : merci de veiller à séparer le papier, carton, plastique du reste.

Prochaine réunion technique : Mardi 18 janvier à 12h15.